

## COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Coaticook, le 26 février 2024** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tenue le mercredi 21 février 2024, différents sujets ont été discutés, dont certains vous sont présentés ci-dessous.

### Du financement pour l'élaboration d'un premier plan climat

Le conseil de la MRC de Coaticook a accepté d'aller de l'avant pour l'élaboration d'un plan climat qui viendra répondre au Plan pour une économie verte 2030 (PEV) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Dans le but d'accompagner et de soutenir la MRC dans ses démarches pour accélérer la transition climatique locale, le gouvernement du Québec rend disponible à la MRC un montant de 1 092 751\$. C'est une excellente nouvelle pour la région d'obtenir cette somme qui servira entre autres à élaborer un plan climat, à embaucher une nouvelle ressource en transition écologique et à agir sur les risques prioritaires.

### Du changement pour le Transport à la demande

Comme vous le savez probablement, le transport à la demande dans la Ville de Coaticook est en fonction depuis quelques mois et opéré par le service de transport Acti-Bus. Cependant pour plusieurs raisons techniques et logistiques, le Conseil de la MRC a décidé de transférer la responsabilité du transport à la demande à l'entreprise Taxi 300 qui poursuivra le service avec l'application Blaise Transit. Ces changements prendront effet dès le lundi 4 mars 2024. L'objectif des personnes élues vise à augmenter l'achalandage tout en simplifiant le processus et en réduisant l'empreinte écologique par l'utilisation de véhicule de plus petites tailles que les autobus.

Rappelons que le service de transport à la demande est offert du lundi au vendredi entre 6h30 et 19h et le samedi de 10h à 14h à l'ensemble de la population qui souhaiterait se déplacer à l'intérieur du périmètre urbain de la Ville de Coaticook, le tout à un prix de 2\$ par trajet!

### La MRC de Coaticook donne son appui aux médias locaux

Le conseil de la MRC de Coaticook a accepté à l'unanimité de soutenir la Table des MRC de l'Estrie dans leur mouvement d'appui aux médias locaux. Considérant que ces derniers permettent d'informer la population locale des événements (culturels, sportifs, communautaires, publics...) dans leur municipalité ou leur région, de l'actualité (contrant ainsi la désinformation) et une information inclusive dans un contexte de faible littératie tout en contribuant au dynamisme, à la vie communautaire et démocratique d'une région. Il est important de les soutenir et de les encourager.

### Du nouveau pour le projet de l'écocentre de Coaticook

Alors que l'écocentre permanent situé à Waterville rouvrira en avril pour desservir l'ensemble des citoyens de la région, le conseil de la MRC s'est positionné sur le dossier du deuxième écocentre permanent situé à Coaticook. Un appel d'offres avait été ouvert pour procéder à la construction d'un écocentre selon des plans précis, cependant les soumissions s'avérant plus élevés que le budget prévu, les élus ont décidé de ne pas octroyer de contrat pour le modèle d'écocentre initial et ainsi de réaliser un modèle simplifié d'écocentre moins dispendieux.

## Financement de quatre projets via le Fonds vitalité des milieux de vie (FVMV)

Le conseil de la MRC a approuvé le financement de quatre projets via le FVMV, soit:

- Un montant de 151 450\$ provenant de l'enveloppe locale de Coaticook a été attribué à la ville pour procéder à la reconstruction de la piscine municipale et ainsi maintenir ce service de proximité important clairement identifié dans la communauté.
- Un montant de 8 900\$ provenant de l'enveloppe locale de Dixville a été attribué à la municipalité pour procéder à l'achat d'équipement et de mobilier pour meubler une nouvelle salle communautaire qui sera située dans l'ancien gymnase des résidents de la Fondation du Dixville Home.
- Un montant de 85 000\$ sur deux ans provenant de l'enveloppe territoriale a été attribué pour la modernisation de la Clinique médicale de Coaticook. L'objectif est de les soutenir dans la pérennité de ce service essentiel à la population de la région en plus de favoriser la rétention du personnel.
- Un montant de 70 000\$, dont 45 000\$ provenant de l'enveloppe locale de Coaticook, a été attribué au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook (CAB) afin d'améliorer la cuisine servant aux activités de la popote roulante et ainsi leur permettre d'augmenter leur capacité de production.

- 30 -

### Source

Catherine Madore, agente de communication et de marketing à la MRC de Coaticook  
[c.madore@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:c.madore@mrcdecoaticook.qc.ca), 819-849-7083 poste 249

### Informations

Marie-Claude Bernard, directrice de l'aménagement de la MRC de Coaticook  
Dominick Faucher, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Coaticook  
Kévin Roy, directeur du développement des communautés et des finances de la MRC de Coaticook